

Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ars-grandest-dt54-vsse@ars.sante.fr

Téléphone :03 57 29 02 77

Destinataire(s) :

MAIRIE DE DOMGERMAIN

SME DU TOULOUS SUD

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

SME DU TOULOUS SUD

Commune de : DOMGERMAIN

Prélèvement et mesures de terrain du **09/12/2025 à 13h38** pour l'ARS, par le laboratoire :
EUROFINS

Nom et type d'installation : RESEAU DOMGERMAIN-CHARMES LA C (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU DOMGERMAIN VILLAGE - 49 GRANDE RUE ROBINET SALLE
DE BAIN

Code point de surveillance : 0000002995 Code installation : 002139 Type d'analyse : D1D2

Code Sise analyse : 00175150 Référence laboratoire : 25M112026-001 Numéro de prélèvement : 05400175163

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400175163 - page : 1)

Nancy, le 12 décembre 2025

Pour la Directrice Générale,

Le délégué territorial



Michel MULIC

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Analyse laboratoire		Limites de qualité		Références de qualité	
		Résultats	Unité	Mini	Maxi
Oligo-éléments et micropolluants minéraux					
Nickel	2,7	µg/L		20,0	
Cuivre	0,0547	mg(Cu)/L		2,0	1,0
Plomb	2,2	µg/L		10,0	

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1